



# Compte-rendu COMITÉ SYNDICAL Syndicat SCOT Vallons de Vilaine

1<sup>er</sup> décembre 2021 - 19h00

Guichen

*L'an deux mille vingt et un, le 1<sup>er</sup> décembre à dix-neuf heures, l'Assemblée Générale du Pays des Vallons de Vilaine, légalement convoquée, s'est réunie à la salle du Conseil Communautaire, Maison Intercommunale à GUICHEN (35580), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves REBOUX.*

**Présents :** Jean-Yves LECLERC, Yves THEBAULT, Patrick HARDY (en suppléance de Gentiane LANCON), Christian LEPRETRE, Alexis ADRIEN, Anne-Laure DUPERRIN-GOIZET, Angéline MOLINA, Isabelle BERTIN, Isabelle THEPAUT, Norbert SAULNIER, Nathalie DREAN, Nadine DREAN, Dominique DELAMARRE, Joël GARCIA, Jean SZOT, Madeleine GUILLONNET, Jean-Marc MALDONADO, Rémy PITRE, Jean-Claude LUNEL, Michel CHAUDAGNE, Jacqueline SOLIER, Arlette BRIEUC (en suppléance de Frédéric MARTIN), Thierry LASSALLE, Didier LE CHENECHAL, Christophe BRULLE, Ronan COUDRAIS, Jean-Yves INIZAN, Eric BOURASSEAU, Etienne DALIGAULT, Catherine ALLAIN, Eric LE DUC, Nicolas TEXIER, Jean-Michel GAUDICHON, Laurent LE GUEHENNEC, Yvon MELLET, Emmanuelle HENNINOT (en suppléance de Laurence ROUX), Pierre-Yves REBOUX

**Absents excusés :** José MERCIER, Hervé BOVI, Christèle GOUR, Franck DANILO, Aurélie BEAUCHENE, Philippe SALAUN, Jean-Marc JOUMIER, Mickaël HAUTOBOIS, Stéphane MORIN, Alain LACORNE, Pascal GUERRO, Jean-François PILARD, Sébastien GEMIN, Régis BOUCHARD, Isabelle BRANTONNE

**Pouvoir(s) :** Aurélie BEAUCHENE à Nadine DREAN, Isabelle BRANTONNE à Pierre-Yves REBOUX

**Secrétaire de séance :** Didier LE CHENECHAL

## **Pacte de Cohérence Régionale et Territoriale**

Il est présenté les éléments de la nouvelle politique régionale en matière de contractualisation où désormais les syndicats de SCOT sont invités, avec les EPCI, à co-signer un Pacte de Cohérence Régionale et Territoriale.

Mr Reboux, Président, rappelle le contexte avec la fin de la contractualisation historique avec les pays (en l'occurrence l'association du Pays des Vallons de Vilaine) et la volonté de la Région Bretagne de renforcer la relation avec les EPCI. Au regard du lien fort entre la Région Bretagne et les SCOTs avec la mise en compatibilité du SRADDET dans les territoires, les syndicats mixtes du SCOT sont les interlocuteurs naturels en matière de déclinaison de la stratégie régionale.

A la question posée sur les attendus de la Région Bretagne en matière de stratégie locale, Mr Reboux, Président, rappelle que le Syndicat Mixte et les EPCI possèdent déjà de nombreuses études/stratégies : SCOT ; PLH/PLUi ; Stratégie de Territoire CRTE ; PCAET ; Stratégie mobilité (en cours) ; ...

Mr Le Chénéchal, membre, alerte sur la vigilance nécessaire sur la mise en œuvre du SRADDET dans les territoires au regard de sa mise en compatibilité avec le SCOT et donc avec les documents d'urbanisme des communes. Mr Reboux, Président, précise que cette mise en compatibilité sera à faire lors de la prochaine révision du SCOT. Il n'y a pas d'échéance ou de date butoir. Par ailleurs, il annonce la tenue des Rencontres de l'urbanisme le 13 décembre où seront traitées ces questions avec la présence des services de l'Etat : SRADDET et loi Climat & Résilience.

Mr Maldonado, membre, pense que la stratégie ZAN (Zéro Artificialisation Nette) sera conditionnée à la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC).

Mr Reboux, Président, rappelle que la loi Climat & Résilience fait suite à une consultation citoyenne et à une forte pression de l'Union européenne pour la préservation des habitats écologiques notamment.

### **Conseil en urbanisme**

Mme Guillonnet, Vice-présidente, présente l'ambition, l'objet et les résultats du Conseil en Urbanisme. Service créé en 2016 pour à la fois accompagner une mise en œuvre concrète et opérationnelle du Schéma de Cohérence Territoriale et les attentes des communes pour un urbanisme de qualité et moins consommateur de foncier dans la perspective de la revitalisation des centralités.

Mr Mellet, membre, s'interroge sur l'articulation avec l'offre proposée par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine. Il est rappelé que le service du Pays est complémentaire et a pour ambition d'accompagner de près ou de loin avec notamment des études pré-opérationnelles. Des échanges réguliers ont lieu avec les services du Département et notamment Architecte-Conseil.

Ainsi, Mme Guillonnet, Vice-présidente, présente les évolutions du service avec le renfort d'une Architecte-urbaniste.

Par ailleurs, Mr Sieller, membre et Président de VHBC, rappelle que lors des échanges précédents en Bureau, tout en validant la nécessité de renforcer le service en raison des fortes sollicitations, il a été demandé que le « reste à charge » soit inchangé autour de 35 000 / 40 000 euros.

Mr Reboux, Président, confirme que la préparation budgétaire pour 2022 va dans ce sens. Il profite de rappeler les aides obtenues par les communes grâce à la participation et à l'accompagnement du service de Conseil en Urbanisme.

Mme HENNINOT, membre suppléante, fait part du souhait de la commune de Tresboeuf de solliciter les services du Conseil en Urbanisme dans le cadre de sa réflexion sur son centre-bourg. Pour cela, elle souhaite s'assurer que les effectifs seront suffisants pour permettre de répondre dans les temps impartis aux missions confiées par les communes.